

Mise à Jour dans TOUTE LA DANSE Pour les événements et les disponibilités

Pour les événements :

Il faut rentrer sur la page <http://touteladanse.com/saisie.htm>



**ADMINISTRATION
SITE INTERNET DE LA
DANSE**

Si vous n'êtes pas habilité(e)
Cliquez ici "RETOUR"

<ENTREE>

Cliquez sur "ENTREE"



Administration

Mot de Passe:

Suite

ACCUEIL

Entrez VOTRE mot de passe puis "Suite"



Entrée des lieux

Le : 31 ▼ août ▼ 2010 ▼

Heure :

Dans Ville :
*** Choisir La Ville ▼

La Salle :

COMMENTAIRE:

ACTION : Modifier / Effacer: Insertion ▼

Clic pour Saisie

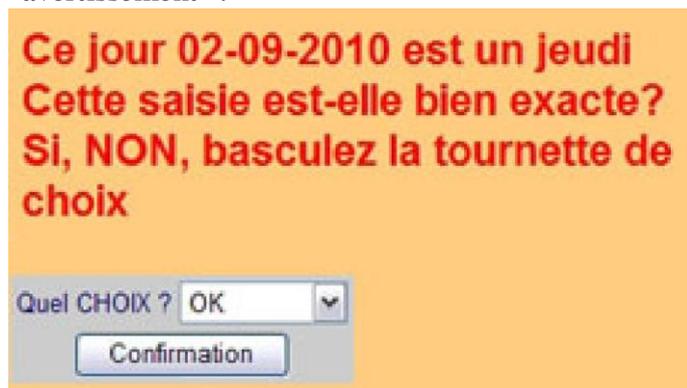
retour au mot de passe

ACCUEIL

→

La petite flèche vers
le bas permet de
choisir entre :
Insertion
ou
Supression

- * (1) Si vous cliquez sur la flèche droite en bas tous vos événements déjà rentrés s'afficheront à droite.
- * Avec les flèches "v", à droite de certaines zones vous faites votre choix ou vous tapez la valeur choisie dans la zone, à condition évidemment qu'elle soit possible.
- * pour avoir plus rapidement une ville, vous tapez les premières lettres (assez rapidement!) de la ville dans la zone. Attention il est tenu compte des accents : les ple... seront avant les plé...
- * les minutes sont séparées des heures par un point ex : 14.3
- * la salle et le commentaire ne sont pas obligatoires.
- * vous pouvez passer une information d'une saisie à l'autre par un Copier-Coller. Exemples "Salle des Fêtes" pour la salle ou "venez nombreux" pour le commentaire; mais pas les deux en même temps !!!!
- * pour l'ACTION ce sera généralement une insertion et vous cliquez sur "Clic pour saisie". S'il s'agit d'une suppression, vous basculez la tournette sur "Suppression" et ensuite cliquez sur "Clic pour saisie".
- * si vous entrez un événement en semaine dans une commune où ça n'est pas prévu, vous avez un "avertissement" :



Soit c'est bon et vous laissez OK, soit c'est une erreur et vous basculez la tournette sur "Re-Saisie" puis vous cliquez sur "Confirmation".

Dès cet instant l'événement est effectivement sur le site et accessible pour tout le monde. Vous pouvez avoir envie de le vérifier en cliquant à nouveau sur la flèche en bas à gauche comme en (1) ci-dessus, mais ce n'est qu'une visualisation.

[A partir de la liste à droite vous pouvez faire des "choses" intéressantes et cela en cliquant sur la date soulignée de l'événement. L'événement apparaît totalement à gauche dans le masque de saisie.](#)

01/09/2010	Scaër (29)	14.30	.	mercredi .
05/09/2010	Broons (22)	14.30	.	dimanche .
08/09/2010	Guiscriff (56)	14.30	salle des fêtes	mercredi .
09/09/2010	Larvénégen (56)	14.30	salle polyvalente	jeudi date confirmée

Soit vous souhaitez le supprimer : vous basculez la tournette sur "Suppression" et ensuite cliquez sur "Clic pour saisie".

Vous pouvez modifier certaines zones et vous cliquez sur "Clic pour saisie".

Uncastrès particulier : s'il est mentionné "orchestre non connu lors de la Mise à Jour" en commentaire vous aurez à écrire OK dans la zone commentaire pour supprimer ce texte.

ATTENTION ATTENTION, ceci est très utile :

** si vous changez la date, un autre événement est créé (l'ancien reste inchangé) et cela permet de saisir beaucoup plus vite si vous intervenez plusieurs fois dans la même ville puisque vous n'avez que la date à modifier.

** si vous ne changez pas la date, c'est l'événement ancien qui est modifié.

N'oubliez pas que si vous tentez de rentrer quelque chose à une date déjà prise par un confrère vous devez le contacter pour qu'il se supprime ou m'en aviser mais je ne sais pas qui a raison ???!!!

Pour les disponibilités :

Il faut rentrer sur la page <http://touteladanse.com/dispo.htm>

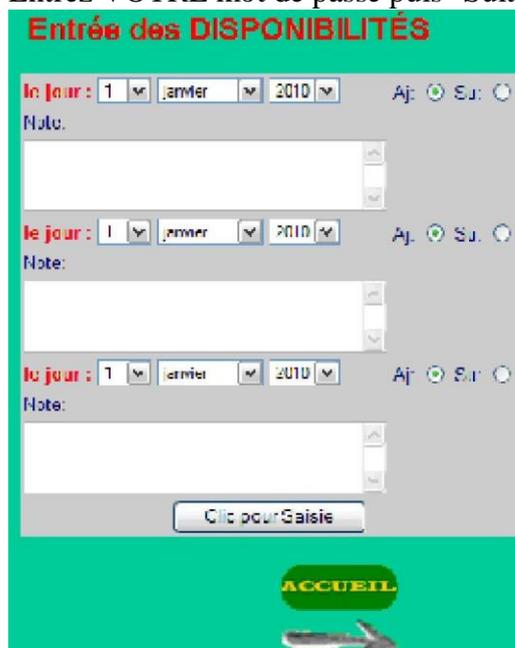
Le système peut accepter toutes les dates bien entendu mais il ne serait pas raisonnable de mettre des jours en semaine. Sauf s'il s'agit d'un jour festif en semaine. Donc ne mettez que les dimanches et les jours festifs.



Cliquez sur "ENTREE"



Entrez VOTRE mot de passe puis "Suite"



On peut rentrer trois dates en même temps car seuls les commentaires sont utiles.

Le point bleu dans le bouton indique si l'on veut ajouter (Aj) ou supprimer (Su).

On a le même principe que pour la saisie d'événements afin de ramener UNE date et agir dessus pour la supprimer ou modifier UN commentaire.

Toute date dépassée est supprimée automatiquement.

Quelques Détails à savoir

On ne peut rentrer un événement que dans une commune qui existe officiellement en France. On ne pourra donc pas mettre **Saint-Thual** ou **Berven** qui sont des villages. On mentionnera ceux-ci dans la zone "salle" ou "commentaire".

Dans le choix des communes/villes celles-ci sont proposées dans l'ordre alphabétique de leur orthographe officielle. Ce sera **LE TRONCHET**, **LA BOUSSAC**, **LES CHAMPS-GÉRAUX**

Toutes les communes de l'Ouest sont proposées mais il se peut que vous alliez dans un autre département et que la commune ne soit pas proposée. Alors vous choisissez "**aaa Ville Non Prévue (99)**" et vous cliquez aussitôt sur "Clic pour Saisie". Il vous est alors proposé le choix sur toutes les villes de France et après avoir sélectionnée celle dont vous avez besoin, la commune devient disponible et le reste pour tous dans le futur.

Cas exceptionnel ?! Il se peut aussi que vous ne retrouviez pas l'orthographe exacte de la commune. Pas de panique !!! Vous allez sur la page :

http://www.linteaux-de-france.com/index_site.htm



Sélection de la Commune

mode d'emploi

Code INSEE :

Nom Commune :

Code Postal :

Recherche

ACCUEIL

Vous tapez un **morceau du nom de la commune**, morceau dont vous êtes sûr, dans la zone "Nom Commune" et en cliquant sur "Recherche" vous aurez sur la partie droite toutes les communes de France qui ont **ce morceau** dans leur nom.

Bien sûr plus le morceau est grand et significatif, moins il vous est proposé de communes. Et le tour est joué !!!.

A votre service s'il y a un souci. Bonne continuation.